

SECTION SPORTIVE ÉQUITATION Collège du Moulin Grande-synthe

Points clés :

- Deux heures d'équitation par semaine inclues dans l'emploi du temps de votre enfant. De 16heures à 18 heures.
 Son jour de pratique dépend de son niveau, nous avons 3 créneaux pour correspondre aux besoins de chaque élève.
 - Du matériel peut être mis à disposition. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, j'invite les familles à acheter le minimum nécessaire (bombe, bottes et legging/ pantalon proche du corps).
 - L'équitation devient pour votre enfant une discipline à part entière avec des évaluations, une moyenne ainsi qu'une appréciation sur le bulletin. Cela implique des obligations comme l'assiduité et l'investissement ou encore respecter l'engagement d'un an en cas de souhait d'arrêt de section.
- La section finance une licence fédérale d'équitation pour chaque enfant membre. Notre objectif est de favoriser le lien avec le club support : « les poneys du pré vert » à Grande-Synthe.
- Enfin, je précise **que la section reste sélective**. Il m'est impossible de prendre tous les enfants pour des raisons de sécurité évidentes. La sélection s'effectue lors des tests et se base sur les critères suivants :
 - Aisance à cheval (lucidité, capacité à nous écouter, appliquer des consignes)
 - Connaissance théorique de l'activité
 - Connaissance pratique de l'activité
 - Motivation